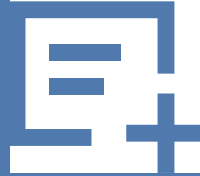




**Besoin d'information,
d'aide à l'installation,
d'aide à l'utilisation ?**

Ouvrez un ticket



**pour déclarer votre
incident
ou faire une demande**



Service WEB

<https://si2d.ac-toulouse.fr>

**Création du dossier instantanée
Suivi des dossiers**



0 808 807 003

**Service gratuit
+ prix appel**

**Du lundi au vendredi
de 8h à 18h**



Mèl à :

assistance@ac-toulouse.fr

Création du dossier différée

L'assistance informatique c'est

L'accueil, l'enregistrement, le diagnostic et le traitement de vos demandes :

- D'assistance (ex : je n'arrive pas à utiliser une application)
- De changement (ex : installation, transfert, étude, conseil)
- De résolution d'incident (ex : je n'arrive pas à imprimer)

Une aide à l'utilisation de vos outils bureautiques, informatiques :
postes, serveurs, réseaux, périphériques, logiciels bureautiques,
applications métiers. L'assistance transmet, le cas échéant,
vos demandes vers les services qualifiés et en assure le suivi.

Dans tous les cas

Que ce soit par formulaire web (sur PC, tablette ou smartphone), par
téléphone ou courriel, préparez votre demande et indiquez avec
précision :

- Nom, prénom, établissement, numéro de téléphone et
éventuellement vos disponibilités.
- Les éventuels messages d'erreur.

Pour qui ?

- Tous les personnels de l'académie de
Toulouse depuis le lieu de travail
ou le domicile.

Qui vous dépanne ?

- Un technicien du centre d'appel
- Un technicien de proximité ou un expert
de votre domaine.